

Collège Saint-François / Cours de religion de troisième / Titulaire du cours : M. Jadin

Document d'intention pédagogique

Le cours de religion a pour but d'amener la classe à ouvrir le débat sur la question religieuse et spirituelle, dans un esprit de respect, de compréhension et de tolérance mutuels, d'ouverture aux cultures diverses et d'affirmation positive de soi et de ses valeurs. Le cours a comme but d'explorer la part de spiritualité présente en chacun. Le cours n'évalue bien sûr pas la foi ou l'absence de foi en Dieu mais évalue le travail et la réflexion effectués par chaque élève.

Les enjeux du cours

- promouvoir la confiance en soi (s'exprimer positivement, se respecter, s'affirmer) ;
- préparer tous les élèves à être des citoyens responsables (vivre dans le respect et tenir ses engagements, agir pour le mieux de tous) ;
- ouvrir au dialogue respectueux des différences (écoute positive, respect du professeur et des élèves dans ce qu'ils expriment) ;
- explorer tous les aspects de la personne y compris la part spirituelle en soi (et cela au-delà de toute croyance).

Les compétences évaluées

Les compétences suivantes seront évaluées de façons formative et certificative :

- C1. Restituer, exploiter et synthétiser les connaissances acquises.**
- C2. Se positionner et argumenter à partir des parcours.**
- C3. Rechercher, analyser et communiquer.**

Tous les résultats formatifs ou certificatifs sont indiqués sur un récapitulatif qui se trouve dans le classeur de religion. Chaque résultat doit être signé par un parent ou un responsable légal.

Les critères de réussite

- Travailler en classe (participer, faire les exercices, (se) poser des questions, être actif et attentif) ;
- Travailler à domicile (faire les préparations et devoirs soigneusement et complètement, étudier pour les contrôles, etc.) ;
- Avoir un classeur en ordre et compléter le cours par des recherches personnelles (ajout de photos, d'articles, etc. en lien avec la matière) ;
- Obtenir au moins 50 % des points à chaque période. L'année est « réussie » si l'élève obtient 50 % au total cumulé des quatre périodes (addition des valeurs réelles de chaque période). 40% des points concerneront le travail journalier et 60%, les contrôles et examens.
- Rendre les travaux à temps à l'échéance demandée. Un travail non rendu entraîne une cote de zéro. L'élève peut rendre le travail pour le cours suivant. Une moyenne sera établie par la suite entre les deux cotes. Mais si le travail n'a pas été rendu au cours suivant, la cote reste nulle.
- Se mettre en ordre suite à une absence et compléter son cours le plus vite possible. Toute absence à un contrôle certificatif doit être couverte par un certificat médical.

Le matériel nécessaire à chaque cours

Le classeur, les feuilles des cours précédents, des feuilles vierges, des feuilles à en-tête de l'école, trousse complète avec un fluo.

Le comportement à adopter vis-à-vis du professeur et des autres élèves

- être poli ;
- demander la parole ;
- respecter son travail et celui des autres ;
- être positif et tolérant ;
- laisser chacun s'exprimer ;
- respecter les affaires de chacun.

Signature de l'élève :

Signature des parents ou responsables :